

Mémoires d'empire(s), mémoires nationales : recompositions du passé et politiques identitaires en pays mossi (actuel Burkina Faso)

Par Benoit Beucher

(Fonds de La Recherche scientifique/ Université Libre de Bruxelles)

Nous souhaitons mener une étude comparative de deux moments-clés dans le processus de (re)composition de l'histoire et de l'identité chez les Mossi de l'actuel Burkina Faso¹. Le premier se situe au tout début du XX^e siècle. Il correspond à l'instauration de la première administration civile coloniale dans un pays mossi fraîchement conquis. Le second, dans les années 1980, est marqué par l'instauration de la Révolution sankariste visant à consolider l'indépendance du pays, acquise une vingtaine d'années auparavant. Dans les deux cas, on a assisté à une politique identitaire impulsée par le pouvoir « légal » - l'un européen, l'autre africain – visant à opérer un tri mémoriel au sein des histoires locales sur fond de lutte contre les particularismes régionaux, et plus spécifiquement mossi. L'objet central de cette politique identitaire était, dans les deux cas, et malgré la spécificité de chaque contexte, de s'assurer le monopole des loyautés : à l'égard de la Métropole, puis de l'État-nation burkinabè.

Précisément, les Mossi formaient une société politique organisée sous forme de royaumes dont l'identité était puissamment soutenue par une philosophie du pouvoir et un *ethos* aristocratique, tous deux sources de fierté. Se percevant avant la conquête comme constituant un pôle de civilisation par contraste avec leurs voisins qui n'étaient pas organisés sous forme d'État, ils ont donné corps à un fantasme d'unicité doublé d'une forme d'impérialisme² qui n'ont pas périclité face à la conquête française, pas plus qu'à l'épreuve de la tentative d'édification d'une nation « émotionnellement viable » sous la Révolution.

Notre attention se portera essentiellement sur la question de la gestion des mémoires locales par des gouvernements français et burkinabè qui ont eu à cœur de tracer la frontière mentale entre ce qui devait être oublié, et ce qui devait – ou pouvait – être partagé. Ce tri mémoriel est lui-même le fruit de relations contrastées entre les hommes dépositaires des pouvoirs de l'État français, puis burkinabè, et les nobles mossi. Nous verrons que ces derniers ont défini des stratégies visant à jouer un rôle actif dans le maintien ou le déplacement de leurs propres frontières identitaires, comprises au sens de F. Barth³, tout en tentant de faire de l'histoire revisitée de leur société une matrice d'identités plus larges à la suite de leur intégration dans des espaces administratifs et politiques toujours plus vastes (le cercle, la colonie, l'État-nation). Nous dégagerons ensuite en quoi ces disputes mémorielles ont eu des effets tangibles sur le plan de la gouvernance en pays mossi, et plus largement au Burkina Faso.

¹ Les Mossi (ou *Moaaga* au sg., *Moose* au pl.), qui seraient aujourd'hui près de 7 millions, peuplent essentiellement la partie centrale de l'actuel Burkina Faso.

² Michel Izard, *Moogo. L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVI^e siècle*, Paris, Karthala, 2003.

³ Frederik Barth, *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference*, Bergen/Oslo, Universitetsforlaget, Londres, George Allen et Unwin, 1969.